

**TRANSPARENCE DU PRIX DE L'EAU ET DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU
Exercice 2011****Rapport annuel du maire présenté au conseil municipal le 27 juin 2012
(Réf. : article 73 de la loi n°95-101 du 2 février 1995)**

La loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement introduit une réforme dans la gestion des services municipaux de l'eau et de l'assainissement. Elle s'inscrit dans le cadre d'une dynamique de changement, vers davantage de transparence vis-à-vis des élus et des consommateurs.

C'est ainsi qu'en vertu des dispositions de l'article 73 intégrées au code des communes, est prévu un rapport annuel du maire sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable. Cette disposition a un double objectif : responsabiliser les élus face aux délégataires et aux consommateurs, améliorer la transparence. Le décret d'application de cet article (n°95 635 du 6 mai 1995, J.O. du 7 mai 1995) précise les indicateurs financiers et techniques que devra comporter ce rapport qui sera mis à la disposition du public.

Ce rapport doit être soumis au conseil municipal dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Conformément à cette nouvelle réglementation, j'ai l'honneur de vous donner, ci-après, toutes les informations relatives au service public de l'eau potable.

Ce document sera adressé à Monsieur le préfet du Var et mis à la disposition du public dans les quinze jours suivant sa présentation au conseil municipal.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE DE L'EAU – EXERCICE 2011

Le service de l'eau de la ville est géré par la commune. En 2011, le nombre d'agents était de 12 agents. **Le budget prévisionnel 2011** présentait une section de fonctionnement de **1 969 967, 84 €** et une section d'investissement de **1 186 451, 45 €**.

Le compte administratif 2011 s'établit de la façon suivante :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €
Reports 2010		357 113,59	36 493,66		36 493,66	357 113,59
Réalisation 2011	1 475 889,25	1 907 961,88	1 390 992,59	1 117 248,80	2 866 881,84	3 025 210,68
Total 2011	1 475 889,25	2 265 075,47	1 427 486,25	1 117 248,80	2 903 375,50	3 382 324,27
Résultat de clôture 2011		789 186,22	310 237,45		310 237,45	789 186,22
Restes à réaliser 2011			117 019,33		117 019,33	
Cumul		789 186,22	427 256,78		427 256,78	789 186,22
Résultats définitifs		789 186,22	427 256,78			361 929,44

En ce qui concerne les travaux, le tableau ci-après présente un état des opérations programmées en 2011 et réalisées au 31 décembre 2011.

Opération	Date	Montant TTC
Renouvellement du réseau - pôle culturel	janvier	6 613,88 €
Renouvellement du réseau - rue de la glacière	février	12 925,17 €
Sécurisation de l'alimentation sur le réseau communal	mars	11 150,00 €
Renouvellement du réseau - parking de la basilique	mars	12 172,89 €
Sécurisation de l'alimentation sur le réseau communal	mai	11 039,65 €
Sécurisation de l'alimentation sur le réseau communal	mai	9 527,05 €
Renouvellement du réseau - allée des lilas	mai	3 841,55 €
Sécurisation de l'alimentation sur le réseau communal	juin	20 900,10 €
Sécurisation de l'alimentation sur le réseau communal	juin	14 117,69 €
Sécurisation de l'alimentation sur le réseau communal	juin	6 219,20 €
Renouvellement du réseau - liaison douce parking des cerisiers/centre-ville	juin	24 085,05 €
Renouvellement du réseau - chemin du moulin	août	12 572,35 €
Renouvellement du réseau - liaison douce parking des cerisiers/centre-ville	août	4 445,53 €
Renouvellement du réseau - place Malherbe	septembre	6 557,67 €
Renouvellement du réseau - liaison RD 560/RD 28	novembre	59 764,12 €
TOTAL		215 931,90 €

L'approvisionnement en eau de notre commune provient de trois sources différentes : le captage de Sceaux, celui du Deffends et la fourniture d'eau par la société du canal de Provence.

L'essentiel de l'eau est produite à partir des captages de la source de Sceaux, située sur une propriété communale à 3 km au Nord du centre-ville et dont la protection est assurée par un

périmètre défini par un arrêté préfectoral en date du 10 octobre 1991 (cf. annexe). Ce captage comporte deux forages de 50 mètres de profondeur, pouvant fournir environ 400 m³/h chacun.

Un deuxième point d'approvisionnement pour les quartiers Sud se situe sur la colline du Deffends, où un forage de 200 mètres de profondeur peut fournir de 40 à 60 m³/h.

La troisième source, toujours depuis les réservoirs du Deffends, est celle de la société du canal de Provence, avec qui la commune a souscrit un contrat pour la fourniture d'un débit d'eau de 18 l/s.

INDICATEURS DE PERFORMANCE
(décret et arrêté du 2 mai 2007)

D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	INSEE 2011 : 14 234 habitants Capacité d'accueil touristique : 1 533 lits
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	107,61 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	15 jours
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 % (cf. résultats ci-joints)
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	60
P104.3	Rendement du réseau de distribution	Ce rendement ne pourra être calculé que lorsque les compteurs généraux existeront, en appliquant la formule suivante : $R = (\text{volume facturé aux particuliers} + \text{volume compteurs communaux} + \text{volume bornes à incendie}) / \text{volume livré au réseau} \times 100$ <i>NB : Les bornes d'incendie ne possèdent pas de compteurs</i>
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	20, 23
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	19, 47
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0, 645 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Données non disponibles pour l'année 2011

P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	13,20 %
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	80 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	4,94
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	8 %
P155.1	Taux de réclamations	2 %

AUTRES INDICATEURS QUANTITATIFS

Nombre de compteurs individuels	7 347
Nombre de branchements domestiques	7 425
Volume produit	2 453 994 m ³
Volume acheté au canal de Provence	131 463 m ³
Volume des compteurs communaux	58 003
Volume facturé	1 034 761 m ³
Longueur du réseau	210 kms environ
Consommation de référence/personne/an (source : INSEE)	120 m ³

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX POINTS DE PRÉLÈVEMENTS

1 – SOURCE DE SCEAUX

Nature : source

Volume : 2 603 435 m³

2 – DEFFENDS

Nature : forage

Volume : 137 835 m³

Réservoirs :

• Réservoir n°1

Nom.: SCEAUX COLLINE

Capacité : 700 m³

Population desservie 1/3 (3600 habitants / groupée avec le numéro 4)

Réserve incendie : OUI – Volume 100 m³

• Réservoir n°2

Nom : BASSIN DE L'AUVIERE

Capacité : 1000 m³

Population desservie : 1/3 (3600 habitants)

Réserve incendie : OUI – Volume 100 m³

• Réserve n°3

Nom : BASSIN DU DEFENDS

Capacité : 2 X 500 m³

Population desservie : 1/3 (3600 habitants)

Réserve incendie : OUI – Volume 100 m³

• Réserve n°4

Nom : LES ANGES

Capacité : 700 m³

Population desservie : 1/3 (groupée avec le réservoir n°1)

Réserve incendie : OUI – Volume : 100 m³

INDICATEURS FINANCIERS

(cf. factures ci-jointes)

	Tarif	Évolution par rapport à 2010
Prix de l'eau/m ³ : tarif de 1 à 120 m ³	0,85 € HT	0 %
Prix de l'eau/m ³ : tarif de 121 à 240 m ³	1,025 € HT	0 %
Prix de l'eau/m ³ : à partir de 241 m ³	1,23 € HT	0 %
Abonnement annuel fixe	15,24 € HT	0 %
Location annuelle du compteur	7,02 € HT	0 %
Taxe pour la lutte contre la pollution versée à l'agence de l'eau	0,21 € HT	+ 10,5 %
Taux de TVA	5,5 %	0 %
Taxe de raccordement au réseau d'eau potable hors zone UA et UB	1 524,49 €	0 %
Taxe de raccordement au réseau d'eau potable zone UA et UB	457,35 €	0 %
Frais de branchement au réseau d'eau proportionnels au service rendu selon bordereau de prix ci-dessous		0 %
Collier de prise en charge PVC 110	16,88 €	0 %
Robinet à boisseau quart de tour sensass, série 625 bronze	49,74 €	0 %
Tube de bouche à clef sensass, longueur 6	9,18 €	0 %
Coupelle de centrage	4,16 €	0 %
Bouche à clef pava rehaussable 10 kg	35,57 €	0 %
Robinet pour compteur 4202 poignée laiton x 2	39,31 €	0 %
Plymouth basse densité 10 bars	2,12 €/ m. linéaire	0 %
Raccord isiblo femelle type 116	4,02 €	0 %
Grillage bleu avertisseur détectable	0,21 € / ml	0 %
Regard béton	71,72 €	0 %
Tampon fonte	46,82 €	0 %
Tout venant 0/20 rosé de Candelon	8,56 €/tonne	0 %
Enrobé à froid	53,22 €/tonne	0 %